

1, Rue de la Croix Rouge
79170 Secondigné-sur-Belle
Tel : 05 49 07 11 25
mairie.secondigne@wanadoo.fr

AVIS AU PUBLIC ENQUETE PUBLIQUE

Relative à l'aliénation de voies communales, chemin rural, et espace communal :

Le Bourg (VC11.u), Pouzou (Impasse Do Lavou), Lurgères (VC36.u), La Garde (VC45.u) et petit espace communal situé au niveau du n°3 du Chemin des Renaulières.

Par arrêté municipal en date du 23 Novembre 2023, l'Adjoint au Maire, sur délégation du Maire, de la commune de Secondigné sur Belle a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant déclassement de chemin rural, voies communales et espace communal : VC11.u, Impasse Do Lavou, VC36.u, VC45.u et petit espace communal situé au niveau du n°3 du Chemin des Renaulières.

Monsieur Jean-Yves LUCAS a été désigné Commissaire Enquêteur par arrêté du 23 Novembre 2023.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Secondigné sur Belle pour une durée de 26 jours consécutifs du 18 Décembre 2023 (9h00) au 12 Janvier 2024 (17h00), aux jours et heures habituels d'ouverture : lundi et Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h - Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h00.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Secondigné sur Belle :

- Lundi 18 Décembre 2023 de 9h00 à 11h00 ;
- Vendredi 12 Janvier 2024 de 15h00 à 17h00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées :

- sur le registre d'enquête publique déposé en mairie
- par voie postale, au plus tard le Vendredi 12 Janvier 2024, au siège de l'enquête où toute correspondance doit être adressée, à l'adresse suivante :
Mairie de Secondigné sur Belle À l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur 1 Route de la Croix Rouge 79 170 SECONDIGNE SUR BELLE
- par voie dématérialisée, au plus tard le Vendredi 12 Janvier 2024 (17h00) à l'adresse suivante : mairie.secondigne@wanadoo.fr en précisant en Objet « Enquête publique »

Mairie de Secondigné sur Belle
79 170 SECONDIGNE SUR BELLE

L'adjoint au Maire,
Par délégation du Maire
Michel RODRIGUEZ

